

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2021

Convocations adressées le : vendredi 05 février 2021

Nombre de délégués titulaires présents : 8 (ordre du jour 1 à 2),
11 (ordre du jour 2 à 8)

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 3

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 11 (ordre du jour 1 à 2) ; 14 (ordre du
jour 2 à 8)

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents en présentiel :

Wilfried SCHWARTZ; Alain BENARD; Emmanuel DENIS (ordre du jour 2 à 8);
Franck MAZET

Délégués en visioconférence :

Lionel AUDIGER ; Emmanuel FRANCOIS (ordre du jour 2 à 8) ; Christian GATARD ;
Michel GILLOT ; Stéphane HOUQUES ; Patrick LEFRANCOIS ; Sébastien MARAIS
(ordre du jour 2 à 8) ; Brigitte PINEAU ; Laurent RAYMOND

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER; Evelyne DUPUY; Stéphane HOUQUES

Suppléants sans voix délibérative :

Michel PADONOU

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Christophe BOULANGER ; Ludovic BOURDIN ;
Pascale DEVALLEE ; Armelle GALLOT-LAVALLEE

Secrétaire de séance :

Alain BENARD

C 21/02/07 - TRANSPORTS - CONVENTION DE TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES, EQUIPEMENTS COMMUNS ET RESEAUX DE L'OPERATION IMMOBILIERE DES « RIVES DU PETIT CHER »

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, donne lecture du rapport suivant :

ICADE, maître d'ouvrage de l'opération de réaménagement du site de l'ancienne Ecole Supérieure de Commerce et de Management (ESCEM) à Tours Sud, envisage la réalisation d'un ensemble de 10 lots à bâtir, comprenant des logements (notamment étudiants, à coûts maîtrisés, co-living, pension de famille), des commerces, bureaux, soit une surface totale de plancher de 41 000 m² environ et un parking silo de 490 places, sur des terrains situés entre la route de Saint-Avertin, l'avenue Beethoven et le Petit Cher.

Cette opération immobilière est connexe à la réalisation de la deuxième ligne de tramway, composante majeure de la distribution du bâti, mais aussi des lieux de vie projetés.

Aussi l'emprise totale du projet absorbant l'emprise de la rue Léo Délibes, destinée à être déclassée du domaine public, prévoit aussi la restitution de l'assiette foncière nécessaire à la deuxième ligne du tramway.

Dans le cadre de ce projet d'urbanisation, ICADE réalise à sa charge les espaces destinés au domaine public métropolitain.

Aussi, il convient de conclure une convention entre Tours Métropole Val de Loire, le Syndicat des Mobilités de Touraine et ICADE afin de fixer les prescriptions techniques des aménagements et de définir les modalités de rétrocession.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020 portant délégation à Monsieur le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le Code de la Voirie Routière,

- **DECIDE** la conclusion d'une convention entre Tours Métropole Val de Loire, le Syndicat des Mobilités de Touraine et ICADE, pour la rétrocession des espaces publics se rapportant à l'opération immobilière réalisée sur le site de l'ancienne Ecole Supérieure du Commerce et de Management, sur le secteur de Tours ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, à signer ladite convention ainsi que tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération

Le comité adopte à l'unanimité.

**Pour extrait conforme et certification
du caractère exécutoire,**

Le Président,

Wilfried SCHWARTZ



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Wilfried Schwartz'. The signature is written in a cursive style and is positioned over the printed name 'Wilfried SCHWARTZ'.

